

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20/06/2024

Date de convocation : 14/06/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Pascal MURIGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionnel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Valérie VENET, Guillaume SOUBEYRAND,

N° 02.06.24

OBJET : SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes de subventions déposées par des associations, il invite le Conseil Municipal à établir la liste des demandes retenues et à fixer le montant des subventions attribuées au titre de l'année 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

A l'unanimité des membres présents

1°- DECIDE d'allouer les subventions aux associations suivantes :

ORGANISME	Montant voté
ACPG/CATM	100,00 €
ADAPEI	250,00 €
AIMCP Association des Infirmes moteurs cérébraux de la Loire	150,00 €
Association CEDO	150,00 €
AHML Association des Handicapés des Monts du Lyonnais	200,00 €
Association sourire et partage	100,00 €
Bibliothèque de Coise (2,30 € par habitant)	1 875,00 €
FOYER CINEMA	300,00 €
Groupe Déprim'espoir/ "à votre écoute"	100,00 €
Groupement des 4 cantons	245,00 €
P'OSER	200,00 €

2°- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2024 à l'article 65748

3°- CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER

Le secrétaire de séance,
Pascal MURIGNEUX



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Pascal Murigneux, the secretary of the session.